AARC
Association Amicale des Résidents de Châtel

ENTRE NOUS

N°97 - Décembre 2017

Bulletin d'information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel 161 chemin de l'Étringa 74390-Châtel
www.residentschatel.fr
contact@residentschatel.fr

Éditorial

Chères Adhérentes, chers Adhérents,

Au moment où je vous écris, Chatel s'est paré de son beau manteau blanc pour ses 70 ans du Tourisme. Espérons qu'il restera présent tout cet hiver, afin que chacun puisse pratiquer ses activités hivernales dans les meilleures conditions.
Que de chemin parcouru par notre station pour qu'elle soit aujourd'hui, l'une des destinations privilégiées pour des vacances Estivales ou Hivernales, réussies.
La diversité des offres a permis cela, bien que des améliorations puissent toujours être apportées et notre association restera force de propositions dans ce cadre.
Que de souvenirs pour beaucoup d'entre-nous, qui sommes tombés amoureux de cet endroit « le plus beau du Monde », comme le souligne régulièrement le Président des Portes du Soleil.
Notre webmaster mettra sur notre site et sur Facebook des photos vintage que vous pourrez partager. Et si vous en avez, ne manquez pas de les publier.
Pour ancrer la présence depuis 1988 de notre association des propriétaires de chalets et appartements à Châtel, une participation financière a été votée par le Bureau pour l'achat d'une cloche du Carillon. Cet acte fort permettra de montrer l'attachement des familles de nos adhérents à la vie de cette commune qu'elles partagent depuis de nombreuses années.
Durant cet été, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer à deux reprises avec les autres associations de propriétaires des Portes du Soleil. Ces moments de convivialité et de partage ont été très appréciés par chacun et seront renouvelés.
Comme chaque année, notre assemblée générale se tiendra à La salle de la Musardière le 30 décembre à 18h00. Vous aurez l'occasion de pouvoir converser avec des membres de la Municipalité, Châtel Tourisme, Châtel Réservations, SAEM, Form d'O et autres acteurs économiques de la station.
Le Bureau et moi-même auront le plaisir de vous accueillir.
Venez nombreux et soyez les ambassadeurs de notre association.

Je vous souhaite à tous, d'excellentes fêtes de fin d' année.

Votre Président
Jean Jacques ROQUIGNY

Extrait du programme Hiver 2017-2018 de Châtel Tourisme

Décembre 2017
24 au 29/12 - Châtel Christmas... et la magie de Noël !
24/12 de 17h30 à 19h00 lac de Vonnes
Châtel Christmas - Le Père Noël arrive à Châtel !
29/12 de 18h30 à 19h00 Dans les rues du village
Châtel Christmas - Le Fireshow d'Antoine
31/12 de 18h00 à 20h00 Place de l'Église
Rendez-vous de la Saint Sylvestre

Janvier 2018
24 au 27/01 - Place de l'Église - Neiges Etoilées
Festival International de Gastronomie

Février 2018
12/02 de 11h30/12h00 et 13h00/14h50
Place de l'Église - Diffusion en direct sur grand écran
Finale Bosses Hommes JO Pyeongchang
13/02 de 16h00 à 19h30 - Place de l'Église
Châtel fait son Carnaval - Mardi Gras
14/02 de 16h00 à 18h30 - Place du manège
La raclette de Savoie Show
16/02 de 09h00 à 20h00 - Stade du Linga
Tournoi des 6 stations
20/02 à 20h00 - Stade du Linga - Ladies Night Tour
22/02 à 19h30 - Stade du Linga
26ème Trophée des Résidents de Châtel
28/02 de 20h00 à 23h00 - Place de l'Église
La Fête des Agriculteurs

Mars 2018
10/03 - Super Châtel/La Razorsnowbike
10-11/03 - Wintertrail Oxfam - Vallée d'Abondance
18/03 de 12h45 à 15h30 - Plaine Dranse - Rock the Pistes
Concert de Stephan Eicher
18 au 24/03 - Portes du Soleil - Rock the Pistes Festival
20 au 29/03 - Stade du Linga - Championnat de France de Ski

Pour plus d'informations veuillez vous renseigner auprès de Châtel Tourisme.

FORME D'O
Centre aquatique de Châtel

Ecoutez Radio Châtel sur internet !
www.sarlaltipub.com
RTL2 98.8 FM
radio châtel

Association Amicale des Résidents de Châtel

Comparatif 2016 -2017

	2015/2016		2016/2017		Evol.
	Montant	Poids	Montant	Poids	%
0. BULLETIN D'INFORMATION	2 778,57	43,05%	2890,66	40,22%	4,03
1. FRAIS ADMINISTRATIFS	570,35	8,84%	633,76	8,82%	11,12
2. ACTIVITES	1 332,35	20,64%	1387,35	19,30%	4,13
3. FRAIS COMMERCIAUX	469,90	7,28%	932,16	12,97%	98,37
4. FRAIS FINANCIERS	44,65	0,69%	43,97	0,61%	-1,52
5. FRAIS GENERAUX	1 236,78	19,16%	1195,56	16,63%	-3,33
6. DIVERS	22,00	0,34%	104,25	1,45%	373,86
TOTAL DEPENSES	6 454,60	100,00%	7187,71	100,00%	11,36
7. RECETTES					
Cotisations	7 487,50	96,81%	7 075,00	90,84%	-5,51
Participation aux activités	152,00	1,97%	550,00	7,06%	261,84
Résultat Exercice Précéd.	20,00	0,26%		0,00%	-100,00
Produits d'épargne	74,69	0,97%	163,68	2,10%	119,15
TOTAL RECETTES	7 734,19	100,00%	7 788,68	100,00%	0,70
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 279,59**		**600,97**		**-53,03**

0. BULLETIN D'INFORMATION	2016		2017		
Impression	1 826,80	65,75%	1 840,60	63,67%	0,76
Routage	351,59	12,65%	357,51	12,37%	1,68
Affranchissement	600,18	21,60%	692,55	23,96%	15,39
	2 778,57	100,00%	2 890,66	100,00%	4,03

1. FRAIS ADMINISTRATIFS	2016		2017		
Photocopies	0,00	0,00%	0,00	0,00%	
Fournitures Bureau	64,93	11,38%	140,59	22,18%	116,53
Affranchissement Hors BI	369,99	64,87%	387,91	61,21%	4,84
Téléphone / Web	135,43	23,75%	105,26	16,61%	-22,28
Achats Librairie		0,00%		0,00%	
Logiciel Compta		0,00%		0,00%	
	570,35	100,00%	633,76	100,00%	11,12

2. ACTIVITES	2016		2017		
Activités d'été	882,00	66,20%	944,59	68,09%	7,10
Activités d'hiver	202,35	15,19%	139,17	10,03%	-31,22
Trophée : Organisation	71,00	5,33%	303,59	21,88%	327,59
		0,00%		0,00%	
Trophée : Dotation	177,00	13,28%		0,00%	-100,00
	1 332,35	100,00%	1 387,35	100,00%	4,13

3. FRAIS COMMERCIAUX	2016		2017		
Publicité	110,40	23,49%	567,60	60,89%	414,13
Abonnement Journaux	10,00	2,13%	6,00	0,64%	-40,00
Assurances	349,50	74,38%	358,56	38,47%	2,59
Anniversaire AARC		0,00%		0,00%	
	469,90	100,00%	932,16	100,00%	98,37

4. FRAIS FINANCIERS	2016		2017		
Frais Bancaires	44,65	100,00%	43,97	100,00%	-1,52
	44,65	100,00%	43,97	100,00%	-1,52

5. FRAIS GENERAUX	2016		2017		
Frais Généraux		0,00%		0,00%	
Frais Déplacement et Bureau	711,53	57,53%	664,35	55,57%	-6,63
Frais Location Bureau	235,00	19,00%	237,21	19,84%	0,94
Assurance RC Bureau		0,00%		0,00%	
Dons, Cotisations	290,25	23,47%	294,00	24,59%	1,29
	1 236,78	100,00%	1 195,56	100,00%	-3,33

6. DIVERS	2016		2017		
Divers	0,00	0,00%	104,25	100,00%	
Dotation aux Amortissements	22,00	100,00%		0,00%	-100,00
Sous-Total 6	22,00	100,00%	104,25	100,00%	373,86

HIVER 2017 / 2018
TARIFS DES REMONTEES MECANIQUES

FORFAITS de SKI - SAISON D'HIVER

ADHERENTS à L'AARC (Association Amicale des Résidents de Châtel)

	Adulte 20-64 ans	Enfant 5-15 ans	Jeune/Senior 16-19 ans/65 ans et +
SAISON Châtel Liberté	434,00 €	326,00 €	391,00 €

Ce forfait de ski ne concerne que le **domaine skiable de CHATEL LIBERTE**

Il est en vente durant toute la saison d'hiver, à la **CAISSE DU LAC**, durant les heures d'ouverture

Réservé aux **adhérents de l'AARC, ayant une ancienneté d'ahésion d'au moins 1 an**

Délivré sur **présentation d'une pièce d'identité et/ou d'un livret de famille**
(Ayants droit : conjoint et enfants fiscalement à charge)

Forfait édité sur support Mains Libres réutilisable, vendu au prix de 3,00 € si le Client ne le possède pas déjà.

HIVER 2017 / 2018

TARIFS DES REMONTEES MECANIQUES

DOMAINE SKIABLE de CHATEL LIBERTE

SAEM SPORTS ET TOURISME
Siège social - Maison Châtellane - 281 route de Thonon - 74390 Châtel
Tél. +33 (0)4 50 73 34 24 - Fax +33 (0)4 50 73 36 53 - E-mail. : ski@chatel.com
www.chatel.com

LOUEURS DE MEUBLES

Durée	TARIFS SAISON du 23 décembre 2017 au 29 mars 2018			TARIFS FIN de SAISON A partir du 30 mars 2018		
	Adulte 20-64 ans	Enfant 5-15 ans	Jeune / Senior 16-19 ans / 65 ans et +	Adulte 20-64 ans	Enfant 5-15 ans	Jeune / Senior 16-19 ans / 65 ans et +
6x5 Heures *(1)	157,00 €	117,00 €	141,00 €	133,00 €	100,00 €	120,00 €
5 jours	147,00 €	110,00 €	132,00 €	125,00 €	94,00 €	112,00 €
5 jours NC/7 *(2)	151,00 €	113,00 €	136,00 €	128,00 €	96,00 €	116,00 €
6 jours	169,00 €	127,00 €	152,00 €	144,00 €	108,00 €	129,00 €

Cette tarification est exclusivement réservée aux personnes louant leur(s) appartement(s) en meublé(s) et justifiant de la taxe professionnelle des loueurs de meublés ou d'une attestation d'agence

Cette tarification est strictement réservée au propriétaire de l'appartement loué, à son conjoint et aux enfants appartenant à son foyer fiscal (à charge)

*(1) 6x5 Heures temporisés sur 7 jours
*(2) Forfait 5 jours Non Consécutifs temporisé sur 7 jours

Conditions Générales de Ventes à disposition en points de ventes et sur www.chatel.com

Les prix indiqués s'entendent Toutes Taxes Comprises en euros, et au taux de TVA en vigueur à la date de l'achat
Les tarifs et renseignements ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent être sujets à modifications

HIVER 2017 / 2018

TARIFS DES REMONTEES MECANIQUES

DOMAINE SKIABLE des PORTES DU SOLEIL

INDIGENES

SAEM SPORTS ET TOURISME
Siège social - Maison Châtellane - 281 route de Thonon - 74390 Châtel
Tél. +33 (0)4 50 73 34 24 - Fax +33 (0)4 50 73 36 53 - E-mail. : ski@chatel.com
www.chatel.com

Durée	INDIVIDUELS			FAMILLES		
	Adulte 20-64 ans	Enfant 5-15 ans	Jeune / Senior 16-19 ans / 65 ans et +	Adulte 20-64 ans	Enfant 5-15 ans	Jeune / Senior 16-19 ans / 65 ans et +
SAISON	752,00 €	564,00 €	677,00 €	677,00 €	508,00 €	609,00 €
1/2 SAISON*	501,00 €	376,00 €	451,00 €	451,00 €	338,00 €	406,00 €

Cette tarification est réservée aux habitants permanents, domiciliés à titre principal dans les communes et les villes de Haute Savoie ou propriétaires dans la station émettrice sur présentation de la taxe d'habitation.

Conditions d'obtention des forfaits de ski FAMILLE	Achat et paiement simultané de 4 forfaits de ski minimum, de même durée et de même validité - 2 Parents OU 2 Grands Parents MAXIMUM + 2 Enfants et / ou 2 Jeunes MINIMUM - Justificatifs obligatoires

*Le **Forfait 1/2 SAISON** est en vente à partir du 10 février 2018

Le **Forfait 1/2 saison INDIGENE INDIVIDUEL** n'existe pas, le tarif indiqué concerne le **Forfait 1/2 SAISON INDIVIDUEL**

Conditions Générales de Ventes à disposition en points de ventes et sur www.chatel.com

Les prix indiqués s'entendent Toutes Taxes Comprises en euros, et au taux de TVA en vigueur à la date de l'achat

Les tarifs et renseignements ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent être sujets à modifications

REUNION D'ÉTÉ DU SAMEDI 05 AOÛT 2017

Etait excusé: Roland EISENMANN, trésorier.
Après la présentation des membres du bureau , le président présente les actions diverses de l'association dont le lien avec la FARSM et avec les associations de résidents des portes du soleil (actuellement Les Gets, Morzine, La Chapelle d'Abondance).
Mr le maire, retenu par d'autres obligations, prend d'emblée la parole pour exposer des projets et répondre aux questions des quelques 60 adhérents présents.
Le centre du village remanié pour un meilleur accueil et l'amélioration de la circulation.
Les prochains championnats de France de ski Alpin au Linga en Mars 2018.
Des modifications de télésièges: Cornebois => au Morclan et Pierre Longue => Conches.
De nouvelles installations pour la neige de culture.
Le renforcement du soutien du Conseil Départemental et Régional pour le tourisme; Evian et Châtel ont souhaité conserver la main mise sur le tourisme à part entière avec la taxe de séjour, les subventions, sans participer à la caisse commune de la CCPEVA.
Mr le Maire aborde le projet culturel de sculpture musicale composée de 25 cloches Packard, toutes automatisées et pour toute sorte de musiques, qui sera installée probablement près de la liaison des Portes du Soleil à Vonnes et fait un appel aux dons par le biais de souscriptions et de mécénat; une réunion publique sera organisée en Septembre ou Octobre. Le Président annonce que le bureau de l'AARC souhaite marquer l'empreinte indélébile de l'Association dans la vie de Châtel et son attachement au territoire; par conséquent l'AARC sera partenaire de ce projet.
Quelques questionnements sur l'emplacement choisi….
Puis Jean Pierre VESIN, président de l'Office du Tourisme présente les différentes activités et animations dans le village au mois d'août, la course de voitures anciennes en Septembre.
Questions: Des travaux réduisent considérablement la largeur de certaines rues.
Réponse: L'étroitesse des rues freine la vitesse et une réflexion d'ensemble se fait pour la réduction de la vitesse sur la route du Petit Châtel; la sécurité des piétons est largement abordée par des usagers.

Le PLU, expliqué par Mr le maire et sa révision à partir de l'automne, va réduire les droits à construire en conformité avec la règlementation du SCOT des 62 communes du Chablais révisé tous les 7 à 10 ans.
Une interpellation sur la circulation à vitesse excessive des voitures sur la route des Freinêts: Pourquoi la laisser en double sens ?
Réponse: Pour freiner la vitesse, des chicanes et des ralentisseurs seront à l'étude.
Dans le nouveau plan de transport et son marché, il y a interaction des arrêts de bus route des Freinêts. Une navette toutes les heures, l'attente est longue … ?
Réponse: Oui mais question de coût….
Aménagement du stade du Linga dans la perspective des championnats de France et amélioration de la fin des pistes et de la raquette d'arrivée.
Un projet de parking payant est à l'étude….
Le chemin de la déchetterie ?
Réponse: Réouverture après la fin de la construction du merlon de protection.
Un bilan des activités d'été au lac de Vonnes est OK mais pour l'hiver ce n'est pas rentable.
Des gloutons vont être remplacés devant la résidence du Fuchsia.
L'OT va changer son site internet dans l'intérêt des touristes et résidents.
Le Multi Pass concerne 6000 adhérents (2 euros/personne et 9 euros/non adhérent, 70 euros pour la saison été.
Jean BRUNET de la SAEM intervient pour souligner la production de neige dès Septembre et qui sera opérationnelle en Novembre.
Une nouveauté en expérimentation: La fabrication de neige en température positive.
Différents secteurs seront plus sécurisés => La Forgne, la piste Forestière, le Linga, Rochassons.
15000 tonnes de terre déplacées pour l'élargissement de la piste du Linga, révision des forfaits de ski.
Forme d'O: Présentation par Charlotte du fonctionnement de Forme d'O de ses prestations, du centre, des installations et du SPA.
Rappel: l'AARC bénéficie de 20% de remise sur les entrées journées et abonnements semaine, 10% sur les soins.
Une carte de 10 entrées non consécutives est à l'étude.
Hélène présente ses cours de sophrologie (convention avec l'AARC).
Catherine présente la 3ème édition de Rando Rose le 8/10/2017 au profit du comité féminin départemental de dépistage du cancer du sein.
Tatiana présente le Trophée ski pour la saison 2017/2018 ouvert aux non adhérents au prix de 5 euros avec la date retenue du jeudi 22 Février 2018. Ce sera une année sur deux avec les Parisiens.
Jean présente les activités proposées par l'association cet été et souligne que les randonnées pédestres proposées sur demande d'adhérents n'ont pas connu le succès espéré, malgré la présence d'Hervé responsable de ces sorties et qui s'est déplacé pour rien, qu'il en soit remercié.
Fin de la réunion à 12h00 autour du verre de l'amitié.

Pysae

SPORT 2000 GERMAIN SPORTS

PRÈS DE 80 RÉSIDENTS DE 3 STATIONS SE RETROUVENT POUR UN PIQUE-NIQUE

Mardi, ils sont venus des trois stations des Portes du Soleil les plus éloignées, des Gets, puis Morzine pour retrouver ceux de Châtel dans les alpages de Bassachaux, avec vue plongeante sur les Lindarets.
Ils ont été accueillis par leurs présidents respectifs: Geneviève HOEPPE à la tête de l'association de Morzine depuis un an, sa voisine et amie Claude BARRAULT (un an à la présidence des Gets) et Jean-Jacques ROQUIGNY (un an Châtel). Globalement, ils représentent à eux trois presque 1 500 familles des différentes régions de France, voire de l'étranger.
« L'initiative de cette rencontre revient à nos amis, nous avons trouvé l'idée judicieuse » dira Jean-Jacques ROQUIGNY. Le maire conseiller départemental excusa ses collègues de Morzine et des Gets puis il remercia les résidents d'avoir choisi ce beau pays des Portes du Soleil, et félicita les organisations pour ces sorties randonnées, sportives, culturelles et gastronomiques qui contribuent au rapprochement. L'idée d'une route Bassachaux vers Montriond pour rapprocher les stations était dans les conversations.
« Tout le monde a pris du plaisir et nous renouvellerons cette organisation » ajoutent les deux présidentes, saluant les excellentes relations entre les associations dont celle de La Chapelle d' Abondance.

LE DOMAINE SKIABLE MORGINS-CHAMPOUSSIN OUVRIRA CET HIVER

Le sauvetage du domaine skiable Morgins-Champoussin est concrétisé avec la constitution de la société Portes du Soleil Suisse (PDS-CH) SA qui va permettre la poursuite de son exploitation.
Cette nouvelle société Portes du Soleil Suisse (PDS-CH) SA est constituée des remontées mécaniques de Champéry/Les Crosets et de celles de Chalet Neuf-Bellevue et Télé-Torgon. Elle a pu être créée grâce aux efforts concertés de Téléchampéry-Les Crosets SA et des Présidents des Communes de la Vallée d'Illiez.
La nouvelle entité exploitera dans un premier temps le domaine de Morgins et de Champoussin et entend prendre en charge, à terme, la totalité des sociétés suisses des Portes du Soleil. « Dans l'immédiat et consciente du poids et de l'urgence de la tâche, elle concentre ses efforts sur l'ouverture du domaine Morginois pour la saison d'hiver. Les travaux de mise en conformité ont d'ailleurs pu débuter il y a quelques jours sur les diverses installations », explique-t-on.

L'étape financière

La nouvelle société devra être capitalisée pour financer les aménagements de mise en conformité des installations de Morgins-Champoussin. Le capital initial est constitué d'un apport de 1 400 000 francs suisses (FS) de Téléchampéry-Les Crosets et de 200 000 FS de Chalet Neuf-Bellevue. Le solde nécessaire fera ensuite l'objet d'une ouverture du capital aux donateurs (plus de 350 à ce jour) sollicités par Télémorgins-Champoussin et ayant répondu favorablement à un appel de fonds, dans le cadre du plan de sauvetage du domaine skiable.
Parallèlement, les neuf communes du district de Monthey, sous l'égide de son préfet, ont accepté d'entrer en matière sur la création d'une société d'investissement.

RÉCUPÉRATION DE 15 000 M3 DE MATÉRIAUX POUR UNE PISTE DE SKI

Au-dessus du départ du téléski l'Echo Alpin, au pied de la piste La Leiche, un imposant chantier est en cours sur lequel travaillent trois gros engins, des brises rochers et pelle mécanique.

C'est à l'occasion des championnats de France de ski que la station a décidé cet élargissement.

« L'idée est de récupérer 15 000 m³ de matériaux pour élargir la piste de 7 à 8 mètres de largeur pour les championnats de France de fin mars 2018. Un moyen aussi de faciliter le passage de nos clients et le bon déroulement de la course. Cela nous permettra d'avoir une ouverture plus large par rapport à la piste à côté, d'obtenir une meilleure visibilité par rapport au croisement.
L'avantage est d'avoir les matériaux sur place à environs 200 mètres, qui seront en compactage de fond. L'élargissement sera sécurisé par des filets. Ainsi ce couloir "clients", sur une quarantaine de mètres évite de fermer le Linga et la liaison avec Super-Châtel », explique Jean BRUNET, directeur des pistes des domaines de la société des remontées mécaniques de Châtel.
Il ajoute: « Les élargissements de pistes c'est aussi pour notre client, on profite en quelque sorte de ces championnats de France pour améliorer certains passages. »
On aura bien évidemment l'occasion de reparler de ces championnats de France de ski à Châtel, station des Portes du Soleil.

UNE SCULPTURE MUSICALE FINANCÉE PAR CEUX QUI LE SOUHAITENT

Une délégation d'élus de Châtel, sous la conduite du maire Nicolas RUBIN, s'est rendue ces jours derniers près d'Annecy, à la fonderie Paccard, dans le cadre d'un projet qui sera bientôt présenté au public: la création d'un carillon.
Un carillon de 25 cloches pour enrichir le patrimoine.
Cette réalisation viendra enrichir le patrimoine culturel châtellan. Avec 25 cloches, son originalité sera de pouvoir jouer toute la gamme des notes et de ce fait interpréter une très large partition. Des concerts seront possibles, avec ou sans chanteurs.
L'œuvre, de marque Ars Sonora, sera baptisée "Frontière". « Un nom qui résonne avec les multiples facettes de Châtel, sans cesse en mouvement dans la plus suisse des stations françaises, où la blancheur hivernale alterne avec les étés verdoyants », indique le maire qui pense que cette sculpture, à la fois monumentale et épurée, évoque autant la rudesse des massifs montagneux que le mouvement de l'air et de l'eau.
« J'ai souhaité ce projet parce qu'il est important de laisser une empreinte indélébile au travers d'une œuvre d'art musicale accessible à toutes celles et ceux qui voudront inscrire leur nom en participant à sa réalisation », ajoute Nicolas RUBIN.
L'œuvre sera financé à travers une opération de mécénat, dont la particularité est de contribuer en obtenant des réductions d'impôts. « C'est avant tout dans l'esprit de la générosité que cette œuvre verra le jour, on fait le pari que son financement sera exclusivement issu de la volonté des Châtellans et d'autres personnes d'y participer », précise le maire.
Lors du prochain conseil municipal, les élus de Châtel entendront les détails de l'opération et auront à se prononcer. Plusieurs propositions seront faites afin de devenir mécène de cette sculpture musicale en la parrainant et en participant aux différentes étapes de la vie de ce projet artistique et culturel.
Les avantages pour les mécènes: pour les entreprises, une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don ; pour les particuliers, une réduction égale à 66 % du montant du don effectué.
Infos: www.mairiedechatel.fr - 04 50 73 23 98.
Les caractéristiques de l'ouvrage de 25 cloches: un poids total de 718 kgs. Matériaux: bronze airain, d'une qualité optimale pour une utilisation en carillon (76 % de cuivre, 24 % d'étain).
Système de frappe: marteau électrique à frappe constante et montage par système isolant en acier inoxydable.
Structure: en inox brossé, verres Sécurit. Illumination: éclairage fibre optique. Clavier piano télécommandé, harmonie radio-pilotée.

L'ANCIEN MAIRE DE CHATEL ANDRÉ CRÉPY EST DÉCÉDÉ

Maire de Châtel de 1971 à 2001, André CRÉPY BANFIN, né le 25 octobre 1932 dans la station Chablaisienne, est décédé le mardi 17 juin 2017. "C'est une figure de notre département qui vient de nous quitter. Il avait la réputation d'être un avant-gardiste, il voyait loin, pensait aux générations futures. C'est un personnage qui laissera une empreinte indélébile", confie Nicolas RUBIN, maire et conseiller départemental, qui a annoncé son décès.

LES BONS CHIFFRES DU CENTRE AQUATIQUE FORM D'O

Frédéric FESSON, le directeur de centre nautique Forme d'O, qui vient de fêter ses trois ans de fonctionnement, vient de communiquer à la municipalité le résultat du dernier baromètre de satisfaction des clients (mois de mai 2017).
Une synthèse qui laisse apparaître que le centre aquatique est généralement très bien perçu par les usagers, avec des résultats souvent égaux ou supérieurs au national. 98% des clients sont ainsi satisfaits du centre (94% sur le plan national), et la note moyenne donnée au centre est de 3,9/5.
Les principaux points à améliorer, selon les clients, sont les plannings des cours, les horaires et les tarifs.
« Nous allons lancer très prochainement un sondage auprès de nos clients afin de connaître au mieux leurs désidératas. Ceci nous permettra de nous adapter à la clientèle et de proposer des plannings de cours adaptés au plus grand nombre », explique Frédéric FESSON.
« Depuis le 1er janvier, le centre a accueilli 2 495 personnes de plus que durant la même période en 2016, avec des recettes en hausse de 41 537,96 € ».

PLUS DE 5000 LITS DEPUIS 2008

Depuis l'élection du maire en 2008, le nombre de permis de construire délivrés par an à Châtel est en moyenne de 21 (auxquels il faut ajouter 10 permis modificatifs ou transférés), ce qui représente 1 069 logements et 5 045 lits touristiques.
« Cette évolution est nécessaire pour compenser les lits non commercialisés, ces lits économiquement non productifs. Nous avons besoin de cette économie, sauf si nous sommes d'accord de vivre sur nos lauriers et nous laisser distancer… Il faut en parler à nos voisins Suisses qui vivent très mal l'absence de lits commerciaux, jusqu'à être au bord du dépôt de bilan, volets fermés, économie paralysée. Il nous faut aussi offrir un large panel d'hébergement, pour tous les goûts, tous les budgets et là, on est en pleine forme ! » déclare le maire, tout en voulant rassurer ceux qui s'inquiètent de la situation.
Néanmoins, Nicolas RUBIN pense qu'il est nécessaire de faire une pause, tout en reconnaissant que l'arrivée des résidences de tourisme a apporté une dynamique soutenue à l'économie, avec des taux de remplissage sur les deux saisons de plus de 85 % et des prestations de bonnes qualités le plus généralement. Elles viennent conforter l'offre hôtelière et offrir un autre mode d'hébergement et Châtel est une destination demandée.

CONSTRUCTIONS EN MONTAGNE: LA STATION N'ÉCHAPPE A LA RÈGLE

Il n'échappe à personne, lorsque l'on accède dans les villages station de ski de la vallée d'Abondance, que de nouvelles constructions sortent de terre, modestement à Abondance, en augmentation à La Chapelle d'Abondance et à Châtel, où les grues sont présentes dans différents coins du village.
Cette situation interpelle souvent – et combien de fois – le premier magistrat de la commune, Nicolas RUBIN. « Il y a beaucoup de grues Monsieur le maire, ça va s'arrêter quand ? » Voilà la question récurrente à laquelle doit répondre le maire qui dit s'étonner parfois de la naïveté de ceux qui la lui posent.
« La commune ne fait pas de promotion immobilière » Nicolas RUBIN s'explique: « Je pensais que l'urbanisme était dans tous les esprits, surtout les règles qui l'encadrent, et je me rends compte de la distance entre les connaissances et les remarques… » Le maire a l'occasion de rappeler régulièrement que les droits à construire sont encadrés par un PLU, validé en son temps après une enquête publique. « C'est un document qui situe les terrains constructibles et les autres. À partir de là, il y a des gens qui vendent des terrains, ceux qui les achètent et qui construisent ». Et de préciser: « La commune ne fait pas de promotion immobilière, elle ne vend pas et n'achète pas ». Bien évidemment on ne manque pas de lui dire: « Vous n'avez qu'à refuser les permis ! » Ce à quoi le maire répond: « Voilà une incitation à l'abus de pouvoir à laquelle je réponds généralement assez fermement ». Châtel, comme les autres stations d'ailleurs, attire et le niveau des constructions s'oriente de plus en plus vers le haut de gamme. « Une tendance appréciable au regard de la concurrence nationale et internationale. Il ne faut pas que l'on soit à la traîne, l'économie locale en dépend », souligne celui qui est aussi co-président de Savoie Mont Blanc. Circulant à ce titre sur d'autres territoires, il constate que les investissements en montagne sont soutenus partout. Les grands domaines sont prisés, incontestablement.
Le maire souhaite tempérer: il y a une cadence qui peut inquiéter, mais elle est aussi le résultat de permis obtenus il y a quelque temps et dont les bâtiments sortent de terre en même temps, après que la commercialisation est suffisante pour lancer les travaux. « La révision prochaine du PLU et des droits à construire va être douloureuse pour certains, peut-être même ceux qui crient au loup concernant les constructions et qui sont propriétaires de terrain, ajoute Nicolas RUBIN, nous n'aurons que très peu de marge de manœuvre sur les consignes de l'État et en réponse aux objectifs du SCOT (Ndlr, schéma de cohérence territoriale), les hectares vont fondre comme neige au soleil… Il y aura des contents et des malheureux, un peu comme ce que l'on vit aujourd'hui, mais différemment ! Des stations sont déjà passées par là… ».

UNE USINE A NEIGE POUR LES PISTES

«Châtel est la première station française à tester sur un domaine skiable la "snowfarmer" ou "snowfactory", une ferme ou usine à neige qui s'affranchit des contraintes de température!»
Il n'est pas peu fier le maire de la station et conseiller départemental, Nicolas RUBIN. Et surtout soulagé! Cette unité de production de neige de culture installée en pleine nature va pallier les caprices de l'hiver, intervenant en complément du réseau d'enneigeurs qui équipe 60 % du domaine.
«La neige sous forme de glace pilée est produite à l'intérieur d'un conteneur maritime transformé en gros frigo-congélateur que nous avons habillé aux couleurs de la station. Elle est ensuite soufflée vers l'extérieur par un simple compresseur d'air. Stockée, elle peut être transportée, étalée…», explique l'élu. «Ces volumes seront très utiles pour nos espaces débutants notamment.»
La production avoisine 4 m³/h, permettant d'enneiger la valeur de 100 mètres de piste en un jour et demi. Un outil de plus dans la panoplie de la station pour garantir l'emploi, rester compétitive et attractive, dont le coût s'élève à quelque 400 000 €. Pour l'heure, la station a opté pour une location avec option d'achat.
La ferme à neige sera mise en fonction dès la phase de réglage finalisée, a priori, la semaine prochaine, devançant que 15 jours l'entrée en action des enneigeurs… Si, pour ce dispositif, la température le permet.